

AGENDA

4-5 novembre : Conférence de l'UE sur la surveillance des marchés « Relever les défis » organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

5-6 novembre : 3^{ème} forum d'apprentissage des politiques sur les parcours de renforcement des compétences organisé par le Cedepof
Plus d'informations [ici](#)

16 novembre : Conférence « Transition industrielle vers une économie européenne verte et numérique » organisée par le CESE
Plus d'informations [ici](#)

16-20 novembre : Semaine européenne de l'initiative citoyenne européenne organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

16-20 novembre : 7^{ème} conférence des parties prenantes sur la Directive sur la responsabilité environnementale organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

25-26 novembre : Conférence sur les indications géographiques organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

26 novembre : Conférence « Le rôle du volontariat dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies » organisée par le CESE - Plus d'informations [ici](#)

26-27 novembre : Atelier sur l'avenir de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) organisé par le Cedepof
Plus d'informations [ici](#)

7-11 décembre : Semaine européenne de l'espace 2020 organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

9-11 décembre : Conférence SMARTER 2020 sur la spécialisation intelligente et le développement territorial organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

16-17 décembre : Conférence 2020 sur les perspectives agricoles de l'UE organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

Afin de tirer profit de ces rénovations en termes d'emplois et d'attractivité, la Commission améliorera l'appui aux autorités nationales et locales à travers l'assistance technique, mais également par la mise en place de formations ciblées pour les travailleurs. Des initiatives axées sur les communautés locales viseront à mettre en place des quartiers zéro énergie qui permettront d'offrir des logements abordables et de produire de l'énergie qui sera revendue au réseau. La communication évoque aussi le développement du secteur de la construction durable en favorisant l'intégration de matériaux et de dispositifs basés sur la nature. De plus, la législation concernant la commercialisation des produits de construction sera révisée afin d'y inclure des objectifs de réutilisation et valorisation des matériaux.

La vague de rénovation repose également sur un projet ambitieux de nouveau Bauhaus européen. Le nouveau Bauhaus est un projet pluridisciplinaire réunissant des experts, des scientifiques, des architectes, des artistes, des urbanistes, des ingénieurs et des représentants de la société civile avec pour objectif de créer une nouvelle esthétique européenne fondée sur la durabilité, l'inclusion et l'esthétique. Ce projet agira comme accélérateur de solutions et de technologies mais également comme plateforme d'échange. De manière concrète, d'ici 2022 5 réseaux Bauhaus verront le jour et mettront l'accent sur les matériaux de construction naturels, l'efficacité énergétique, la transition verte et numérique, la cohésion, la démographie, etc. Ces projets seront basés dans différents États membres et devront se distinguer dans leur approche.

Les promoteurs de projet pourront s'appuyer sur plusieurs programmes européens pour financer cette vague de rénovations dans le cadre de la programmation pluriannuelle 2021-2027. Ainsi les fonds structurels et d'investissements pourront être mobilisés, notamment dans le cadre du mécanisme ELENA qui fournit une assistance au niveau local dans le domaine de l'énergie. InvestEU permettra de mobiliser des garanties afin d'encourager l'investissement privé notamment via des prêts. Le programme-cadre pour la recherche et l'innovation, Horizon Europe permettra à travers des appels à propositions réguliers de soutenir l'élaboration de nouvelles solutions technologiques et mettra également en place un partenariat dédié à la construction durable. Le programme en faveur de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, LIFE appuiera l'élimination des obstacles commerciaux relatifs à la mise sur le marché de nouvelles technologies et approches. Afin de maximiser la synergie entre ces différents fonds, la Commission européenne travaille actuellement sur une réglementation permettant de combiner les différents programmes européens ainsi que les fonds nationaux et privés dans le cadre de projets de rénovation.

Plus d'informations : [ici](#)

BUDGET

Le point sur l'adoption du cadre financier pluriannuel 2021-2027

Depuis le compromis adopté en juillet dernier par les chefs d'État et de gouvernements de l'UE, les négociations entre le Parlement européen et le Conseil sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027 mais également le plan de relance de l'UE sont dans une impasse. Concernant le CFP 2021-2027, les eurodéputés demandent une augmentation nette du budget de 39 milliards d'€ supplémentaires ciblée sur une quinzaine de programmes emblématiques de l'UE tels qu'Erasmus + ou Horizon Europe, alors que le Conseil n'est prêt qu'à accepter une flexibilité renforcée. A la veille du Conseil européen des 15 et 16 octobre derniers la Commission européenne a bien tenté de rapprocher les positions en présentant proposition comprenant plus de flexibilité et la réutilisation d'une partie des amendes infligées aux entreprises et aux États membres, mais cela s'est soldé par un échec. Les chefs d'État et de gouvernement ont clairement indiqué lors de ce conseil européen qu'ils ne rouvriront pas l'accord obtenu en juillet sur le CFP 2021-2027. Or sans accord sur le budget la ratification du plan de relance européen est elle aussi compromise puisque plusieurs États membres ont précisé qu'ils ne lanceraient pas les ratifications nationales du plan de relance européen tant qu'ils n'obtiennent pas de garanties sur le CFP 2021-2027. Les discussions en trilogue entre les représentants de la Présidence du Conseil, de la Commission et du Parlement européen devraient prochainement reprendre, mais un accord d'ici la fin de l'année semble de plus en plus difficile à obtenir.

CONCURRENCE

Prolongation de l'encadrement temporaire des mesures d'aides d'État de soutien à l'économie dans le contexte de la COVID-19

Suite à la consultation qu'elle a lancée sur le sujet, la Commission a [décidé](#) de prolonger l'encadrement temporaire des mesures d'aides d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte de la crise liée à la pandémie de coronavirus. Les mesures, qui devaient expirer le 31 décembre prochain, sont prolongées de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 30 juin 2021, à l'exception de celle concernant le soutien à la recapitalisation qui est prolongée de 9 mois, jusqu'au 30 septembre 2021. Dans cette décision, la Commission introduit également une nouvelle mesure permettant aux États membres de soutenir les entreprises confrontées à une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 30% au cours de la période éligible par rapport à la même période de 2019 en raison de la pandémie. Ce soutien permettra de contribuer à une partie des coûts fixes des bénéficiaires qui ne sont pas couverts par leurs recettes, à concurrence d'un montant maximal de 3 millions d'€ par entreprise. Avant le 30 juin 2021, la Commission réexaminera l'encadrement temporaire et évaluera la nécessité de le prolonger ou de l'adapter à nouveau.

Appel à contributions sur la politique de concurrence et le Green Deal

La Commission européenne a lancé le 13 octobre dernier un appel à contributions en vue d'enrichir les réflexions sur la définition de sa politique de concurrence dans le cadre du Green Deal et sa contribution à l'efficacité des politiques vertes de l'UE. Cet appel à contributions est ouvert jusqu'au 20 novembre prochain et sera suivi d'une conférence sur le sujet en 2021.

Plus d'informations : Voir rubrique « *Consultations européennes* »

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT

Lancement du prix européen « Daphne Caruana Galizia » du journalisme d'investigation

Afin de reconnaître le rôle des médias comme contre-pouvoir démocratique, le Parlement européen a décidé de lancer le prix « *Daphne Caruana Galizia* » - du nom de la journaliste d'investigation maltaise assassinée en 2017. Ce prix doté de 20.000€ et dont la 1ère édition aura lieu en 2021, distinguera des travaux journalistiques, notamment en matière d'investigation. L'appel à candidatures devrait être lancé en mai prochain.

Programmes européens de soutien au journalisme



Parmi la dizaine de programmes que l'Union européenne soutient pour un montant total de 7 millions d'€ pour veiller au pluralisme de la presse et à la liberté des médias, le programme Stars4Média vient d'annoncer la sélection de 21 projets journalistiques transfrontaliers impliquant 105 professionnels des médias de 17 États membres différents.

Plus d'informations : [ici](#)

Espace européen de l'éducation et éducation numérique

Le 30 septembre dernier, la Commission européenne a présenté plusieurs initiatives visant à améliorer le niveau de l'éducation au niveau européen. La [communication concernant l'achèvement de l'espace européen de l'éducation d'ici 2025](#) permet d'introduire 5 nouveaux objectifs chiffrés : la part des jeunes de 15 ans ayant de mauvais résultats en lecture, en mathématiques et en science devra être inférieure à 15 %, la part des élèves de collège ayant de mauvais résultats en informatique et en maîtrise de l'information devra être inférieure à 15 %, au moins 98 % des enfants âgés entre 3 ans et l'âge fixé au niveau national pour l'entrée en enseignement primaire obligatoire devront bénéficier d'une éducation de la petite enfance, 90% des 20- 24 ans devront avoir au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et 50% des 30-34 ans devront disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur. La Commission européenne insiste également sur les 6 dimensions de l'espace européen de l'éducation : la qualité de l'enseignement, l'inclusion et l'égalité des genres, la prise en compte des transitions verte et numérique, la formation des professeurs et du personnel pédagogique, le développement d'un enseignement supérieur intégré européen et la place de l'UE dans le monde.

Le [plan d'action 2021-2027 pour l'éducation numérique](#) vise à encourager le déploiement d'un écosystème d'éducation numérique très performant et développer les compétences numériques. La crise liée à la pandémie de COVID-19 a révélé la nécessité d'encadrer l'éducation via des moyens numériques. Ainsi parmi les actions proposées dans ce plan d'action, la Commission prévoit de formuler des recommandations aux États membres relatives à l'apprentissage en ligne et à distance dans l'enseignement primaire et secondaire. Plusieurs mesures sont également envisagées telles que l'élaboration d'un contenu éducatif européen, la mise en place d'une plateforme d'échange de ressources en lignes qui permettent de coordonner les plateformes existantes, le lancement du dispositif « Connectivity4Schools » afin d'améliorer l'accès à l'internet haut débit et aux outils numériques pour les écoles et enseignants, l'inclusion de l'intelligence artificielle et des compétences numériques dans le cadre européen des compétences et la mise en place d'un certificat européen de compétences numériques reconnu par les gouvernements, les employeurs et les autres parties prenantes à travers l'UE.

ÉNERGIE

5^{ème} rapport sur l'état de l'union de l'énergie

Le [rapport 2020 sur l'état de l'union de l'énergie](#) publié en octobre permet d'évaluer la participation de l'union de l'énergie aux objectifs climatiques de l'UE notamment dans les volets suivants :

- Les énergies renouvelables : la part d'énergies renouvelables dans le cadre de la consommation globale de l'UE -27 atteignait 18,9% en 2018. Alors que la majorité des États membres avaient dépassé leurs objectifs, la France, la Belgique et la Pologne enregistraient un retard par rapport à leurs objectifs nationaux. D'après les projections, la part d'énergies renouvelables en 2020 devrait atteindre près de 23% en 2020 soit 3% de plus que l'objectif fixé ;
- L'efficacité énergétique : en 2018, la consommation d'énergie n'avait pas enregistré une baisse suffisante pour atteindre l'objectif de 20% de réduction en 2020. Cependant, d'après une analyse préliminaire il semblerait que la baisse importante de consommation d'énergie provoquée par la crise liée à la pandémie de COVID-19 permettrait de manière temporaire d'atteindre l'objectif 2020. Afin d'assurer une baisse structurelle et permanente, la Commission européenne a publié une initiative « Vague de rénovation » et envisage de réviser les normes concernant l'efficacité énergétique et l'écoconception ;
- Le marché intérieur de l'énergie : le rapport montre que les ménages européens enregistrent une baisse de la part des dépenses énergétiques, retrouvant ainsi des niveaux antérieurs à la crise de 2008. La précarité énergétique reste cependant une priorité, les ménages les plus pauvres dédiant 8,3% de leurs dépenses à l'énergie en moyenne. Au niveau global, l'UE reste fortement dépendante des importations d'énergies, qui s'élevaient en 2018 à 331 milliards d'€. Les estimations prévoient une baisse de la facture d'importation en raison de la baisse du prix des combustibles fossiles et de la baisse de consommation dûe à la COVID-19 ;
- La recherche, l'innovation et la compétitivité : le rapport met en évidence que la compétitivité du secteur énergétique de l'UE est supérieure dans le domaine des énergies propres par rapport aux sources d'énergies conventionnelles. La Commission recommande ainsi d'investir dans le solaire photovoltaïque, l'éolien maritime, l'énergie océanique, l'hydrogène renouvelable, les batteries et les réseaux électriques intelligents afin de conserver un avantage de précurseur ;

Pour la 1^{ère} fois, la Commission européenne a également publié [un rapport sur les subventions à l'énergie](#) démontrant ainsi qu'en 2018, celles-ci s'élevaient à 159 milliards d'€ dont plus de la moitié était dédiée aux énergies propres et 50 milliards d'€ aux combustibles fossiles. La Commission européenne recommande donc d'intensifier les efforts pour restreindre le soutien aux énergies fossiles et le rediriger vers l'efficacité énergétique et les énergies propres.

Plus d'informations : [ici](#)

Prix de la capitale verte européenne 2022 et de la feuille verte européenne 2021



La Commission européenne a décerné le prix de Capitale verte européenne pour l'année 2022 à Grenoble. Ce prix récompense les engagements concrets pris en faveur de l'environnement et du développement durable par des villes de plus de 100.000 habitants. Les critères de sélection se basent sur la contribution de la ville à la lutte contre le changement climatique, les transports, les espaces verts, le bruit, la gestion des déchets, la nature, la qualité de l'air, la gestion de l'eau et le traitement des eaux usées, l'emploi durable, l'implication des pouvoirs locaux et la performance énergétique. Grenoble s'est distinguée par son approche pionnière de la gestion du climat et par une approche innovante de la gouvernance urbaine fondée sur la démocratie participative. Elle est ainsi la 13^{ème} ville à remporter ce titre et succède à Lisbonne (Portugal, 2020) et Lahti (Finlande, 2021).

En parallèle, le Prix de la feuille verte européenne a été décerné aux villes de Gabrovo (Bulgarie) et Lappeenranta (Finlande) pour l'année 2021. Ce prix fondé en 2015 sur le même principe que le prix de la capitale verte européenne, récompense les villes dont la population est comprise entre 20.000 et 100.000 habitants.

Plus d'informations : [ici](#)

Stratégie pour la durabilité dans le secteur des produits chimiques

Publiée le 14 octobre dernier, la [stratégie](#) relative à la durabilité dans le domaine des produits chimiques intitulée « Vers un environnement exempt de substances toxiques », s'inscrit dans la stratégie du Green Deal publiée en décembre dernier. Les produits chimiques bien que nécessaires dans de nombreux domaines tels que la santé, l'énergie, le transport ou le logement ont des effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine. Cette stratégie poursuit ainsi les objectifs de protéger les citoyens et l'environnement tout en encourageant l'innovation en faveur de produits chimiques plus sûrs et plus durables à travers une série d'actions telles que :

- Interdire les substances les plus toxiques dans les produits de consommation et limiter leur usage ;
- Prendre en compte lors de l'évaluation des risques, l'interaction des produits chimiques avec d'autres substances afin d'éviter « l'effet cocktail » ;
- Éliminer au fur et à mesure les substances per et polyfluoroalkyles (PFAS) au sein de l'UE ;
- Soutenir les investissements en faveur de la recherche et de l'innovation afin de rendre les produits chimiques plus sûrs et durables tout au long du cycle de leur vie ;
- Mettre en place une méthodologie simplifiée de contrôle des risques et des dangers liés aux produits basée sur le principe «une substance, une évaluation » ;
- Faire de l'UE un chef de file en matière de durabilité des produits chimiques en défendant des normes ambitieuses et en interdisant l'exportation de produits interdits.

État de conservation de la nature

La Commission européenne a publié le 19 avril dernier, une [évaluation](#) portant sur l'état de conservation des espèces et des habitats protégés pour la période 2013-2018. Ce rapport analyse la situation des 460 espèces d'oiseaux sauvages de l'UE, de 233 types d'habitats ainsi que de 1.400 plantes et animaux sauvages d'intérêt européen. D'après ce rapport, on note un déclin continu des espèces et habitats protégés dans l'UE en raison de l'activité humaine (agriculture intensive, urbanisation, sylviculture, pêche et activités aquatiques, pollution de l'air, de l'eau et des sols, chasse, pêche, etc.). La majorité des espèces et habitats étudiés sont dans un état mauvais ou médiocre au niveau de l'UE. Les poissons d'eau douce et les oiseaux sont parmi les espèces qui présentent le plus mauvais état de conservation tandis que seuls 15% des habitats sont considérés en bon état.

Le rapport souligne l'importance d'intervenir et met en avant des actions de conservation couronnées de succès dans le cas du lynx ibérique, du renne des forêts ou encore de la loutre. La Commission mentionne également que la restauration des habitats peut avoir un impact positif sur le changement climatique et créer de nouvelles opportunités économiques et professionnelles dans des zones rurales et périphériques. Le rapport recommande enfin une mise en œuvre ambitieuse du Green deal à travers notamment la [stratégie en faveur de la biodiversité](#) et la [stratégie de la ferme à la table](#).

Plateforme pour lutter contre la déforestation

Le 2 octobre dernier, la Commission européenne a lancé une plateforme réunissant les États membres de l'UE, des ONG, des industries, des organisations internationales et des pays tiers impliqués dans la production et la consommation de produits issus de la déforestation. Cette plateforme vise à permettre des échanges entre parties prenantes afin d'améliorer la protection et la restauration des forêts mondiales et permettre de contribuer à l'élaboration de la réglementation européenne sur ce sujet. En parallèle et afin de préparer une proposition législative en 2021, la Commission européenne a lancé une [consultation publique](#) relative à la déforestation (consulter la rubrique « Consultations Publiques »).

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Une Union pleine de vitalité dans un monde fragile : le programme de travail 2021 de la Commission européenne

« Notre priorité absolue restera de sauver les vies et les moyens de subsistance menacés par la pandémie de coronavirus. (...) L'Europe n'est pas encore sortie d'affaire et la deuxième vague frappe durement sur l'ensemble du continent. Nous devons rester vigilants et redoubler d'efforts, tous autant que nous sommes. La Commission européenne poursuivra ses efforts pour garantir un futur vaccin aux Européens et aider nos économies à se relancer dans le cadre de la transition écologique et numérique. » La Présidente de la Commission européenne, Mme Ursula VON DER LEYEN, a ainsi présenté son [programme de travail pour 2021](#) conçu pour rendre l'UE plus saine, plus juste et plus prospère, tout en accélérant sa transformation à long terme en une économie plus verte, adaptée à l'ère du numérique. En effet, ce programme de travail 2021, même s'il décline les 6 grandes priorités politiques présentées par la Présidente lors de son 1^{er} discours sur l'état de l'Union en septembre dernier, est axé sur les 2 grands enjeux actuels : la transition verte avec la réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et la mise en place d'une Union de la santé en réponse à la crise sanitaire liée au coronavirus.

Ainsi, en matière de santé la Commission mettra en place en 2021 une nouvelle agence européenne de recherche biomédicale qui sera également spécialisée dans la veille épidémiologique. Des initiatives visant à créer un espace européen des données dédiées à la santé, ainsi qu'une évaluation de la législation européenne sur les droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers seront également lancées.

En matière de transition verte, la Commission devrait présenter un paquet dédié, « le paquet 55 » qui comprendrait notamment la révision du régime ETS d'échange de droits d'émission, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE, la révision des directives relatives aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ainsi que celles relatives au gaz, la révision des règles européennes sur la taxation de l'énergie, et une initiative sur les émissions de CO₂ pour les véhicules légers.

Sur le numérique, la Commission publiera une feuille de route avec des objectifs pour 2030 en matière de connectivité, de compétences et de services publics numériques. L'accent sera également mis sur le droit à la vie privée, la liberté d'expression, la libre circulation des données et la cybersécurité.

Parmi les nombreuses autres initiatives qui seront lancées en 2021, celles consacrées aux principes démocratiques fondamentaux toucheront à la réforme du financement des partis politiques européens, mais également à la lutte contre les poursuites abusives visant les journalistes et les défenseurs des droits et à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

La Commission va prochainement établir avec le Parlement européen et le Conseil un ordre des priorités.

Plus d'informations : voir rubrique « *Bibliothèque* »

Nouvelle Commission

A la suite de la démission en août dernier du commissaire européen au commerce, Phil HOGAN qui avait enfreint les règles sanitaires en Irlande, le Parlement européen a donné son accord le 7 octobre dernier à la nomination du Letton Valdis DOMBROVSKIS comme nouveau commissaire au Commerce, en plus de ses fonctions de vice-président exécutif chargé de l'Économie et de l'Irlandaise Mairead MCGUINNESS, commissaire responsable des services financiers, de la stabilité financière et de l'union des marchés des capitaux. La parité est désormais quasi atteinte au collège avec 14 hommes et 13 femmes.

Plus d'information : [ici](#)

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

Adoption du cadre stratégique européen pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms



Dans le droit fil de son plan d'action contre le racisme présenté en septembre dernier, la Commission européenne a récemment adopté [son cadre stratégique pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms d'ici à 2030](#) qui met l'accent sur 7 domaines d'actions : l'égalité, l'inclusion, la participation, l'éducation, l'emploi, la santé et le logement. Pour chaque domaine d'action, la Commission a proposé des objectifs minimaux pour 2030, avec pour objectif ultime de parvenir à une pleine égalité. Ces objectifs minimaux sont notamment de :

- diminuer de moitié la proportion des Roms victimes de discriminations;
- doubler la proportion des Roms qui font un signalement lorsqu'ils sont victimes de discrimination ;
- réduire de moitié l'écart de pauvreté entre les Roms et la population ;
- abaisser de moitié l'écart de participation en ce qui concerne l'éducation des jeunes enfants ;
- diminuer de moitié la proportion d'enfants Roms fréquentant des écoles primaires soumises à ségrégation dans les États membres comptant une importante population rom ;
- abaisser de moitié l'écart en matière d'emploi et les disparités en matière d'emploi entre les femmes et les hommes ;
- réduire de moitié l'écart en matière d'espérance de vie ;
- ramener d'un tiers l'écart en matière de privation de logement ;
- accéder à l'eau potable pour l'ensemble des Roms.

Pour parvenir à ces objectifs, la Commission a également adressé des recommandations aux États membres sur la manière de les atteindre, en listant toute une série de mesures qu'ils devront prendre pour accélérer les progrès sur la voie de l'égalité, de l'inclusion et de la participation des Roms, comme l'élaboration de systèmes de soutien aux Roms victimes de discriminations, l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les écoles ou la promotion de l'emploi des Roms dans les organismes publics.

La Commission demande maintenant aux États membres de lui présenter d'ici septembre 2021 leurs stratégies nationales et de rendre compte de leur mise en œuvre tous les 2 ans.

Plus d'informations : voir rubrique « *Bibliothèque* »

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

Mise en service de la passerelle d'interopérabilité européenne des applications nationales de traçage

Afin d'interrompre la chaîne des infections au coronavirus au-delà des frontières nationales et de contribuer à sauver des vies, la Commission européenne vient de mettre en service son système passerelle d'interopérabilité des applications de traçage des contacts et d'alerte. Ainsi les applications nationales basées sur des systèmes décentralisés pourront être interopérables via le service de passerelle. Cette interconnexion sera réalisée en plusieurs vagues : la première concernera l'application allemande Corona-Warn-App, l'irlandaise COVID tracker et l'italienne Immuni. Le deuxième groupe d'applications connectées comprendra l'application tchèque eRouška, la danoise smitte Stop, la lettone Apturi COVID et l'espagnole Radar Covid. Courant novembre une vingtaine d'applications nationales interagiront avec le serveur de la passerelle européenne permettant à leurs utilisateurs de n'installer qu'une seule application, même lors de leurs déplacements dans un autre pays européen participant. A noter qu'à ce stade, l'application française Stop covid, basée sur un système centralisé spécifique ne peut pas techniquement être reliée au système européen.

Plus d'informations : [ici](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

Base de données européenne sur l'utilisation des Fonds européens en réponse à la pandémie de coronavirus

La Commission européenne a mis en ligne son tableau de bord recensant les premières mesures mises en œuvre dans le cadre de l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (CRII) et de l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (CRII+).

Constituée sur la base d'indicateurs spécifiques comme le nombre d'équipements médicaux achetés, le nombre de PME aidées ou le nombre de participants n'ayant pas perdu leur emploi 6 mois après le début de la crise, la plateforme présente également toutes les informations relatives aux modifications des programmes opérationnels et à l'affectation des ressources.

Ainsi à ce jour, l'UE a mobilisé plus de 13 milliards d'€ d'investissements pour faire face aux effets de la pandémie de coronavirus : 4,1 milliards d'€ (dont 1,5 milliard d'€ en Espagne) ont été réaffectés aux soins de santé afin d'acheter des dispositifs et des équipements de protection individuelle, 8,4 milliards d'€ ont été mobilisés via des subventions, des prêts et des instruments financiers pour soutenir l'économie et plus particulièrement les PME (l'Italie est le 1^{er} État membre bénéficiaire de cette mesure) et 1,4 milliard d'€ pour aider les populations et sauver des emplois (recours très large de cette mesure en Slovaquie).

En outre, 7,6 milliards d'€ de préfinancements non recouverts par les États membres ont pu être redéployés, 86 programmes opérationnels sur un total de 390 ont été modifiés pour pouvoir avoir recours au cofinancement à 100%, 3,5 milliards d'€ ont été transférés entre les fonds et les programmes et 3,4 milliards d'€ ont été transférés entre les catégories de régions. 23 États membres ont déjà eu recours aux dispositions CRII et CRII+.

Cette base de données sera mise à jour mensuellement et à terme quotidiennement.

Plus d'informations : [ici](#)

Interreg et les jeunes générations



A l'occasion des 30 ans d'Interreg, la Commission européenne a publié un manifeste présentant 12 recommandations des jeunes générations en vue d'améliorer la coopération territoriale européenne et le programme Interreg. Ces pistes d'améliorations ont été recueillies par la DG Regio à la suite d'enquêtes ciblées, de sondages et de discussions de groupe en ligne avec des jeunes de toute l'UE et des pays voisins. Ainsi afin que le programme Interreg soit davantage fléché sur les enjeux auxquels elles sont confrontées, les jeunes générations estiment que des progrès peuvent être réalisés en améliorant les compétences et l'accès aux formations, en stimulant l'emploi des jeunes, en simplifiant les règles et en facilitant la communication via des outils numériques, en orientant davantage Interreg sur les questions liées au changement climatique et en permettant une meilleure participation des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques.

Plus d'informations : [ici](#)

Appels à propositions / Chjama à pruposta

Liste des appels à proposition européens en cours

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Erasmus + - EAC/A02/2019 - [Erasmus + 2020](#)

EAC/A03/2020 - [Accréditation Erasmus dans le domaine de la jeunesse 2020/C 227/08](#)
Action clé n° 2 (AC 2) - [Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques et partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse](#)
Échéances : 31/12/2021

Action clé n°3 (AC3) - [Soutien à la réforme des politiques et projets « dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse »](#)

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

VP/2020/010 - [Centres de compétences pour l'innovation sociale \(Fonds social européen et Programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale\)](#) - Échéance : 16/11/2020

VP / 2020/003 - [Mettre en place et tester des interventions intégrées visant à soutenir les personnes dans les situations \(les plus\) vulnérables](#) - Échéance : 16/11/2020

Actions transnationales en matière d'asile, de migration et d'intégration

AMIF-2020-AG-CALL04 - [Promouvoir des parcours complémentaires pour les personnes ayant besoin de protection et leur intégration](#) - Échéance : 16/02/2021

AMIF-2020-AG-CALL03 - [Promouvoir la participation des migrants à la conception et à la mise en œuvre des politiques d'intégration](#) - Échéance : 16/02/2021

AMIF-2020-AG-CALL06 - [Le passage des enfants migrants à l'âge adulte](#) - Échéance : 16/02/2021

AMIF-2020-AG-CALL01 - [Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'intégration locale par le biais de partenariats multipartites](#) - Échéance : 16/02/2021

ENVIRONNEMENT

CLIMA – [Projets préparatoires](#) - Échéance : 13/11/2020

ENVI – [Projets préparatoires](#) - Échéance : 13/11/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

CEF_BlendingFacility - [MIE Transport : Blending Facility](#) - Échéances : 13/11/2020 ; 15/02/2021

RECHERCHE ET INNOVATION

Culture

DT-TRANSFORMATIONS-24-2020 - [Espace européen de collaboration et d'innovation des musées](#) - Échéance : 12/01/2021

Énergie

EICPrize-2018 - [Prix EIC Horizon pour les batteries «innovantes pour les véhicules électriques»](#)

Échéance : 17/12/2020

Sunfuel-EICPrize-2021 - [Prix EIC Horizon pour «Le carburant du soleil: la photosynthèse artificielle»](#)

Échéance : 5/05/2021

Espace

H2020-SPACE-2018-2020 - [Observation de la Terre, Espace, business, entrepreneuriat et éducation, Technologies spatiales, science et exploration](#) - Échéance : 1/06/2021

Green Deal

LC-GD-1-1-2020 - [Prévention et lutte contre les feux de forêt extrêmes par l'intégration et la démonstration de moyens innovants](#) - Échéance : 26/01/2021

LC-GD-1-2-2020 - [Vers des villes climatiquement neutres et socialement innovantes](#) - Échéance : 26/01/2021

LC-GD-1-3-2020 - [Trains d'innovation résilients au climat pour les régions de l'UE](#) - Échéance : 26/01/2021

LC-GD-10-1-2020 - [Capacités européennes de délibération citoyenne et de participation au Green Deal](#)
Échéance : 26/01/2021

LC-GD-10-2-2020 - [Changement comportemental, social et culturel pour le Green Deal](#) - Échéance : 26/01/2021

LC-GD-10-3-2020 - [Permettre aux citoyens d'agir sur le changement climatique, pour le développement durable et la protection de l'environnement par l'éducation, la science citoyenne, les initiatives d'observation et l'engagement civique](#) - Échéance : 26/01/2021

LC-GD-2-1-2020 - [Technologies innovantes d'énergies renouvelables terrestres et offshore et leur intégration dans le système énergétique](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-2-2-2020 - [Développer et démontrer un électrolyseur de 100 MW améliorant le lien entre les énergies renouvelables et les applications commerciales / industrielles](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-2-1-2020 - [Technologies innovantes d'énergies renouvelables terrestres et offshore et leur intégration dans le système énergétique](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-5-1-2020 - [Les aéroports et les ports verts comme hub multimodal pour une mobilité durable et intelligente](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-6-1-2020 - [Test et démonstration d'innovations systémiques à l'appui de la stratégie de la ferme à l'assiette](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-7-1-2020 - [Restaurer la biodiversité et les services écosystémiques](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-8-1-2020 - [Solutions innovantes et systémiques zéro pollution pour protéger la santé, l'environnement et les ressources naturelles des produits chimiques persistants et mobiles](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-8-2-2020 - [Favoriser la science réglementaire pour lutter contre les expositions combinées aux produits chimiques industriels et aux produits pharmaceutiques: de la science aux politiques fondées sur des preuves](#)
Échéance : 26/01/2021
LC-GD-9-1-2020 - [Capacités et services des infrastructures de recherche européennes pour relever les défis du Green Deal européen](#) - Échéance : 26/01/2021
LC-GD-9-2-2020 - [Développer des produits et services destinés aux utilisateurs finaux pour toutes les parties prenantes et les citoyens soutenant l'adaptation et l'atténuation du changement climatique](#)
Échéance : 26/01/2021
LC-GD-9-3-2020 - [Mers et océans transparents et accessibles: vers un jumeau numérique de l'océan](#)
Échéance : 26/01/2021
LC-GD-2-3-2020 - [Accélérer la démonstration de solutions d'énergie propre en Afrique et en Méditerranée](#)
Échéance : 26/01/2021

PME

INNOSUP-08-2020 - [Assistance à la fabrication avancée paneuropéenne et formation pour les PME](#)
Échéance : 1/12/2020
CLUSINT-01-2020 - [Les clusters s'internationalisent - Tous les secteurs](#) - Échéances: 2/12/2020
CLUSINT-02-2020 - [Les clusters s'internationalisent – Secteurs de la défense et de la sécurité](#)
Échéances: 2/12/2020

Recherche

H2020-MSCA-NIGHT-2020bis - [La nuit des chercheurs européens](#) - Échéance : 12/01/2021

Santé

Epidemics-EICPrize-2020 - [Prix Horizon EIC pour l'alerte précoce pour les épidémies](#)
Échéance : 16/02/2021

Transports

Space-EICPrize2019 - [Prix Horizon EIC pour le «lancement spatial européen à faible coût»](#)
Échéance : 1/06/2021

Technologies futures et émergentes (FET)

EuroHPC-2020-02 - [Technologies européennes des microprocesseurs de faible puissance 2020](#)
Échéance : 12/01/2021

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

CEF-TC-2020-2 – [Mécanisme pour l'Interconnexion de l'Europe – Télécommunications](#)

Échéance : 5/11/2020

Connect/2020/5464403 - [Médias en ligne à petite échelle: soutenir des produits d'information de haute qualité et lutter contre les fausses informations](#) - Échéance : 30/11/2020

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

[La politique arctique de l'UE](#) - Échéance : 10/11/2020

[Statistiques européennes de la pêche - collecte de données simplifiée](#) - Échéance : 23/11/2020

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Le plan d'action pour le développement de la production biologique de l'UE](#) - Échéance : 27/11/2020

COMMERCE

[Examen de la politique commerciale de l'UE](#) - Échéance : 15/11/2020

CONCURRENCE

[Appel à contributions : La politique de concurrence à l'appui du pacte vert pour l'Europe](#)- Échéance : 20/11/2020

[Déploiement des réseaux à large bande - évaluation des règles de l'UE en matière d'aides d'État](#)
Échéance : 5/01/2021

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Le renforcement de l'Europe sociale](#) - Échéance : 30/11/2020

ENVIRONNEMENT

[Protection de la couche d'ozone : révision des règles de l'UE](#) - Échéance : 9/11/2020

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Produits de construction - révision des règles de l'UE](#) - Échéance : 25/12/2020

Bibliothèque / Bibbiuteca

Dernières publications de l'UE

ACTION POUR LE CLIMAT

[Corrigendum - Communication de la Commission - Accroître les ambitions de l'Europe en matière de climat pour 2030 Investir dans un avenir climatiquement neutre, dans l'intérêt de nos concitoyens](#)

AFFAIRES MARITIME ET PÊCHE

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre et le fonctionnement du règlement \(UE\) n 2017/1004 du 17 mai 2017 relatif à l'établissement d'un cadre de l'Union pour la collecte, la gestion et l'utilisation de données dans le secteur de la pêche et le soutien aux avis scientifiques sur la politique commune de la pêche](#)

CONCURRENCE

[Règlement \(UE\) 2020/1474 de la Commission du 13 octobre 2020 modifiant le règlement \(UE\) no 360/2012 en ce qui concerne la prolongation de sa période d'application et l'introduction d'une dérogation temporaire applicable aux entreprises en difficulté afin de tenir compte de l'effet de la pandémie de COVID-19](#)

[Règlement délégué \(UE\) 2020/1477 de la Commission du 14 octobre 2020 modifiant le règlement \(CEE\) no 95/93 du Conseil en ce qui concerne la prolongation temporaire des mesures exceptionnelles visant à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19](#)

[Communication de la Commission - 4ème modification de l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19 et modification de l'annexe de la communication de la Commission aux États membres concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne à l'assurance-crédit à l'exportation à court terme](#)

[Rapport spécial 21/2020 de la Cour des comptes européenne : Contrôle des aides d'État en faveur des institutions financières dans l'UE: un bilan de qualité s'impose](#)

ÉNERGIE

[Communication de la Commission - Une vague de rénovations pour l'Europe: verdir nos bâtiments, créer des emplois, améliorer la qualité de vie et annexe](#)

[Communication de la Commission sur une stratégie de l'UE pour réduire les émissions de méthane](#)

ENVIRONNEMENT

[Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à un programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2030](#)

[Communication de la Commission - Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques Vers un environnement exempt de substances toxiques et annexe](#)

[Communication de la Commission - Améliorer l'accès à la justice en matière d'environnement dans l'Union européenne et ses États membres](#)

[Rapport de la Commission relatif à l'état de conservation des espèces et des habitats protégés au titre des directives «Oiseaux» et «Habitats» et aux tendances observées au cours de la période 2013 - 2018](#)

[Document d'analyse n°04/2020 de la Cour des comptes européenne : Les mesures prises par l'UE pour lutter contre le problème des déchets plastiques](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

[Programme de travail de la Commission pour 2021 - Une Union pleine de vitalité dans un monde fragile et annexe](#)

[Conclusions du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2020](#)

[Décision \(UE\) 2020/1468 du Conseil, prise d'un commun accord avec le président de la Commission, du 12 octobre 2020 portant nomination d'un membre de la Commission européenne](#)

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Communication de la Commission - Une Union de l'égalité : cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms et annexes 1 et 2](#)

[Proposition de recommandation du Conseil sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms](#)

MIGRATION ET AFFAIRES INTÉRIEURES

[Communication de la Commission Orientations de la Commission sur la mise en œuvre des règles de l'Union européenne relatives à la définition et à la prévention de l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers](#)

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Recommandation \(UE\) 2020/1475 du Conseil du 13 octobre 2020 relative à une approche coordonnée de la restriction de la libre circulation en réaction à la pandémie de COVID-19](#)

[Règlement \(UE\) 2020/1429 du Parlement européen et du Conseil du 7 octobre 2020 arrêtant des mesures pour un marché ferroviaire durable compte tenu de la propagation de la COVID-19](#)

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

[Communication de la Commission - Préparation aux stratégies de vaccination et au déploiement de vaccins contre la COVID-19](#)

Les photos de la page de garde
sont issues du concours photo
« L'Europe de demain »
organisé par la CTC en 2016
Plus d'infos [ici](#)